19

SANTÉ

TECHNIQUES DE THANATOLOGIE

PROGRAMME D'ÉTUDES
171.A0

la FORMATION PROFESSIONNELLE et TECHNIQUE

Québec

SANTÉ

TECHNIQUES DE THANATOLOGIE

PROGRAMME D'ÉTUDES
171.A0

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1997 – 97-0327

ISBN 2-550- 31890-0

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 1997

171.A0 **Techniques de thanatologie** 1997

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 89 1/3

Durée totale : 2 670 heures/contact

Formation générale :	660 heures/contact
Formation spécifique :	2 010 heures/contact

(**Durée maximale allouée pour l'enseignement pratique :** 795 heures/contact)

Conditions particulières d'admission : - Sciences physiques 436

REMERCIEMENTS

L'élaboration de la partie ministérielle du programme a été rendue possible grâce à l'importante collaboration des milieux du travail et de l'éducation.

La Direction générale de la formation professionnelle et technique remercie les personnes suivantes qui ont participé à la validation du projet de formation.

Milieu de travail

Nathalie Arseneau
Thanatologue
Urgel Bourgie ltée

Pierre Blais
Thanatologue
Résidence funéraire Pierre Blais

Denis Boutin
Vice-président
Corporation des thanatologues du Québec

Suzanne Côté
Thanatologue
Corporative funéraire de l'Estrie

Jean Garneau
Président
Corporation des thanatologues du Québec

Alain Leclerc
Président
Fédération des coopératives funéraires du Québec

Renée Moreau
Agente de recherche
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Jacques Poirier
Thanatologue
Magnus Poirier inc.

Milieu de l'éducation

Viviane Aubé
Professeure de psychologie
Collège de Rosemont

Normand Bianchi
Professeur d'administration
Collège de Rosemont

Rosette Bolduc
Professeure de chimie
Collège de Rosemont

Renée Desautels
Professeure de physique
Collège de Rosemont

Brigitte Ouellet-Farré
Professeure de biologie
Collège de Rosemont

Fernand Meloche
Adjoint à la direction des études
Collège de Rosemont

Pierre Quevillon
Professeur de thanatologie
Collège de Rosemont

Milieu de travail

Pierre-Denis Therrien
Président
Corporation des techniciennes et des techniciens en thanatopraxie du Québec

Milieu de l'éducation

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Responsabilité du projet	Marie Pépin Responsable au secteur Santé Ministère de l'Éducation
Conception et rédaction	André Lépine Professeur de thanatologie Collège de Rosemont Jacqueline Frenette-Roy Conseillère technique en élaboration de programmes
Révision du contenu	Nathalie Arseneau Thanatologue Jacques Poirier Thanatologue
Révision linguistique	Sous la responsabilité de la Division des services linguistiques du Ministère
Révision technique	Sous la responsabilité de la Direction des programmes de la Direction générale de la formation professionnelle et technique
Éditique	Odile Béland Agente de secrétariat Ministère de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU PROGRAMME 1

OBJECTIFS DES COMPOSANTES DE LA FORMATION GÉNÉRALE 3

VOCABULAIRE UTILISÉ 9

PREMIÈRE PARTIE

VUE D'ENSEMBLE 11

BUTS DU PROGRAMME 13

LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE 15

DEUXIÈME PARTIE

OBJECTIFS ET STANDARDS DE LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE 17

00B3 Analyser la fonction de travail 19
00B4 Utiliser les textes de lois qui régissent l'exercice de la profession 21
00B5 Appliquer les mesures de prévention liées à la santé et à la sécurité au travail 23
00B6 Effectuer des opérations de crémation 25
00B7 Établir une relation d'aide avec la personne en deuil 27
00B8 Accomplir des activités liées à la planification et à la tenue des funérailles 29
00B9 Concevoir l'organisation structurale et fonctionnelle de l'organisme au regard de la thanatopraxie 31
00BA Analyser les conséquences de maladies et de traitements sur l'organisme au regard de la thanatopraxie 33
00BB Appliquer des principes de chimie aux phénomènes de la thanatopraxie 35
00BC Relier des phénomènes de physique à l'exécution d'une thanatopraxie 37
00BD Préparer le corps à la thanatopraxie 39
00BE Effectuer l'injection artérielle 41

00BF Traiter les viscères, les cavités, les tissus et les plaies 43
00BG Restaurer et préparer le corps pour l'exposition 45
00BH Effectuer des activités de gestion d'une entreprise 47
00BJ Participer à la prestation de services de thanatologie 49
00BK Effectuer des thanatopraxies 51
00BL Assurer des services de thanatologie 53

PRÉSENTATION DU PROGRAMME*

Le programme *Techniques de thanatologie* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action de la Direction générale de la formation professionnelle et technique. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences, formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme *Techniques de thanatologie* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 62 2/3 unités.

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du projet de formation. La seconde partie décrit les objectifs et les standards de la composante de formation spécifique au programme.

---

* Dans le présent document, le terme «programme» fait référence à la partie ministérielle du programme d'études techniques.

OBJECTIFS DES COMPOSANTES DE LA FORMATION GÉNÉRALE

A FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

(16 2/3 unités)

La formation générale commune assure l'accès de tous les élèves à un fonds culturel commun et comprend des objectifs de formation dans les domaines suivants :

---

1 LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE,

selon la langue d'enseignement, pour un total de 7 1/3 unités.

En *Français, langue d'enseignement et littérature* (7 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- analyser des textes littéraires appartenant aux courants littéraires et en rendre compte dans un texte cohérent et correct (ensemble 1);
- situer les représentations du monde proposées par des textes appartenant aux courants littéraires et en rendre compte dans une dissertation explicative (ensemble 2);
- apprécier la littérature québécoise actuelle dans la littérature du XXe siècle et en rendre compte dans un essai critique (ensemble 3).

ou

En *Anglais, langue d'enseignement et littérature* (7 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- to carry out the analysis and production of various forms of discourse (set 1);
- to apply a critical approach to literary genres (set 2);
- to apply a critical approach to a literary theme (set 3).

2 **LANGUE SECONDE**,
selon la langue d'enseignement, pour un total de 2 unités, les élèves doivent atteindre l'un ou l'autre des objectifs qui suivent et ce, selon leur niveau de compétence lors de l'admission au collégial.

En *Anglais, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

- communiquer en anglais avec une certaine aisance (ensemble 1);
- communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (ensemble 2);
- disserter en anglais sur des thèmes littéraires ou culturels (ensemble 3).

ou

En *Français, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

- communiquer en français avec une certaine aisance (set 1);
- communiquer avec aisance en français (set 2);
- traiter d'un sujet culturel et littéraire (set 3).

3 **PHILOSOPHIE OU "HUMANITIES",**
pour un total de 4 1/3 unités.

En *Philosophie* (4 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- traiter d'une question philosophique de façon rationnelle (ensemble 1);
- présenter des conceptions modernes et contemporaines de l'être humain et en montrer l'importance (ensemble 2).

ou

En *"Humanities"* (4 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- to apply a logical analytical process to how knowledge is organized and used (set 1);
- to apply a critical thought process to world views (set 2).

4 **ÉDUCATION PHYSIQUE**,
pour un total de 3 unités, les objectifs poursuivis sont :

- se situer au regard de sa santé (ensemble 1);
- appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans une activité physique (ensemble 2);
- gérer la pratique régulière de l'activité physique dans une perspective de santé (ensemble 3).

B **FORMATION GÉNÉRALE PROPRE**
(6 unités)

La formation générale propre consolide et enrichit les objectifs de la composante de formation générale commune et complète cette dernière par des objectifs de formation générale propres au domaine de la composante spécifique du programme d'études préuniversitaires ou techniques.

1 **LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE**,
selon la langue d'enseignement, pour un total de 2 unités.

En *Français, langue d'enseignement et littérature* (2 unités), l'objectif poursuivi est :

- utiliser les principes et les procédés de la communication pour la compréhension et la production de différents types de discours oraux et écrits (ensemble 1).

ou

En *Anglais, langue d'enseignement et littérature* (2 unités), l'objectif poursuivi est :

- to communicate in the forms of discourse appropriate to a given field of studies (set 1).

2 **LANGUE SECONDE,**
selon la langue d'enseignement, pour un total de 2 unités.

L'élève doit atteindre l'objectif, parmi les suivants, qui constitue la suite de l'objectif de formation générale commune déjà atteint.

En *Anglais, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

- communiquer, en anglais, en utilisant les formes d'expression d'usage courant propres à un domaine d'activités professionnelles (ensemble 1);
- communiquer, en anglais, en utilisant les formes d'expression d'usage courant propres à un domaine d'activités professionnelles (ensemble 2);
- communiquer, en anglais, dans différentes formes de discours (ensemble 3).

ou

En *Français, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

- communiquer en français dans un champ d'études particulier (set 1);
- communiquer avec aisance en français dans un champ d'études particulier (set 2);
- disserter en français sur un sujet lié au champ d'études (set 3).

3 PHILOSOPHIE OU "HUMANITIES",
pour un total de 2 unités.

En *Philosophie* (2 unités), l'objectif poursuivi est :

- apprécier des problèmes éthiques de la société contemporaine dans leurs dimensions personnelles, sociales et politiques (ensemble 1).

ou

En *"Humanities"* (2 unités), l'objectif poursuivi est :

- to apply a critical thought process to ethical issues relevant to the field of studies (set 1).

C **FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE**
(4 unités)

La formation complémentaire vise à mettre l'élève en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la composante spécifique de son programme d'études préuniversitaires ou techniques. L'élève doit donc atteindre deux objectifs de formation (de 2 unités chacun) dans un ou deux des domaines de formation générale complémentaire à sa formation spécifique.

Les domaines prévus au *Règlement sur les études collégiales* sont les suivants :

---

1 **SCIENCES HUMAINES**,
les objectifs visés sont les suivants :

- situer l'apport particulier des Sciences humaines au regard des enjeux contemporains (ensemble 1);
- analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux Sciences humaines (ensemble 2).

2 **CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE,**
les objectifs visés sont les suivants :

- expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1);
- résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2).

3 **LANGUES MODERNES,**
les objectifs visés sont les suivants :

- communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1);
- communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2);
- communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne (ensemble 3).

4 **LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE**,
les objectifs visés sont les suivants :

- reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine (ensemble 1);
- se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins courantes (ensemble 2).

5 **ARTS ET ESTHÉTIQUE**,
les objectifs visés sont les suivants :

- apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique (ensemble 1);
- réaliser une production artistique (ensemble 2).

VOCABULAIRE UTILISÉ

Programme

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

En formation technique : ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socioaffectifs, qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité. (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p. 3).

Standard

Niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

PREMIÈRE PARTIE

VUE D'ENSEMBLE

BUTS DU PROGRAMME

Le programme *Techniques de thanatologie* vise à former des techniciennes et des techniciens compétents dans leur profession de thanatologue.

D'une part, le programme vise à faire acquérir par la personne toutes les compétences particulières nécessaires à l'exercice de la profession dès l'entrée sur le marché du travail. D'autre part, il amène la personne à transférer les connaissances acquises et les habiletés développées au cours de l'acquisition des compétences générales dans l'exécution des tâches propres à la profession et à utiliser ces connaissances et ces habiletés dans différents contextes de travail.

En ce sens, le programme répond à deux caractéristiques de la formation technique soit, la maîtrise de la profession et la polyvalence.

Les thanatologues exécutent leurs tâches principalement au sein d'entreprises de services funéraires où elles et ils accueillent les familles ou les proches en deuil, les informent et les conseillent, préparent les personnes décédées pour l'exposition funéraire ou procèdent à la crémation. De plus, les thanatologues participent souvent à la gestion de l'entreprise ou, s'il s'agit d'une petite entreprise, effectuent l'ensemble des tâches de gestion.

La formation permet aussi à quelques candidates ou candidats de travailler dans les laboratoires d'anatomopathologie de l'Institut médico-légal et de centres hospitaliers; ces personnes y assistent la ou le médecin pathologiste dans l'exécution des autopsies.

Enfin, il arrive à l'occasion que des thanatologues travaillent à la préparation des corps à des fins d'enseignement et de recherche dans les laboratoires des départements d'anatomie des facultés de médecine des universités.

Conformément aux buts généraux de la formation technique, la composante de formation spécifique du programme *Techniques de thanatologie* vise à :

— rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire à lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de remplir les rôles, d'exercer les fonctions, d'exécuter les tâches et d'accomplir les activités associées à la profession de la façon exigée;

— favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché du travail en général et une connaissance du contexte particulier de la profession choisie;

— favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement des savoirs professionnels;

— favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres choses, de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

Le programme *Techniques de thanatologie* permet, entre autres, d'atteindre les objectifs des composantes commune, propre et complémentaire de la formation générale.

Les intentions éducatives particulières au programme visent à développer chez la personne :

— une grande autonomie sur le plan professionnel par la capacité de prendre des décisions éclairées, de développer le sens de l'initiative, de manifester du sang-froid et de réagir rapidement dans les situations imprévues, de développer une grande souplesse dans l'organisation de son travail;

— la capacité d'établir avec les personnes en deuil des relations empreintes d'une écoute empathique, de respect et de compassion;

— le souci d'évoluer constamment dans l'exercice de sa profession en tenant compte des changements tant sur le plan technique que culturel et religieux;

— le souci constant du respect des règles d'hygiène, de sécurité et de l'éthique professionnelle;

— le souci de la rigueur et du travail bien fait;

— le souci constant de faire preuve de professionnalisme tant dans les gestes et les manières que dans les attitudes.

LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE

- Analyser la fonction de travail
- Utiliser les textes de lois qui régissent l'exercice de la profession
- Appliquer les mesures de prévention liées à la santé et à la sécurité au travail
- Effectuer des opérations de crémation
- Établir une relation d'aide avec la personne en deuil
- Accomplir des activités liées à la planification et à la tenue des funérailles
- Concevoir l'organisation structurale et fonctionnelle de l'organisme au regard de la thanatopraxie
- Analyser les conséquences de maladies et de traitements sur l'organisme au regard de la thanatopraxie
- Appliquer des principes de chimie aux phénomènes de la thanatopraxie
- Relier des phénomènes de physique à l'exécution d'une thanatopraxie
- Préparer le corps à la thanatopraxie
- Effectuer l'injection artérielle
- Traiter les viscères, les cavités, les tissus et les plaies
- Restaurer et préparer le corps pour l'exposition
- Effectuer des activités de gestion d'une entreprise
- Participer à la prestation de services de thanatologie
- Effectuer des thanatopraxies
- Assurer des services de thanatologie

DEUXIÈME PARTIE

OBJECTIFS ET STANDARDS DE LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE

CODE : 00B3	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Analyser la fonction de travail.	**Contexte de réalisation** - À l'aide d'une information récente sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les entreprises et les établissements du secteur. - À l'aide des lois, des règlements, des normes et des codes en vigueur.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Caractériser la fonction de travail et les conditions d'exercice qui y sont liées.	1.1 Pertinence de l'information recueillie. 1.2 Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et des conditions d'exercice qui y sont liées. 1.3 Connaissance juste des possibilités de créer sa propre entrepreprise dans le secteur.
2 Examiner le tâches et les opérations liées à la fonction de travail.	2.1 Examen convenable des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches. 2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches. 2.3 Mise en relation des étapes du processus de travail avec les tâches de la fonction de travail.
3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.	3.1 Pertinence des liens établis entre les habiletés et comportements et les différentes tâches de la fonction de travail.

CODE : 00B4	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Utiliser les textes de lois qui régissent l'exercice de la profession.	**Contexte de réalisation** - À l'aide des lois et des règlements touchant le travail en général et les aspects particuliers de l'exercice de la profession.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Déterminer les aspects des lois et des règlements qui touchent l'exercice de la profession.	1.1 Détermination des différentes lois qui s'appliquent au métier ainsi que de leur portée respective. 1.2 Détermination des aspects des différentes lois qui touchent l'exercice de la profession.
2 Saisir le sens des articles de loi qui traitent des aspects de la profession.	2.1 Interprétation juste des dispositions légales énoncées. 2.2 Détermination des droits et des obligations définis par les lois et les règlements en cause. 2.3 Détermination des recours dont disposent les personnes dont les droits ont été lésés.
3 Peser les conséquences d'une infraction aux lois et aux règlements.	3.1 Détermination des préjudices susceptibles d'être causés à autrui par des erreurs, des inexactitudes ou des omissions à ses devoirs, à ses obligations ou à ses responsabilités. 3.2 Identification des pénalités et des séquelles susceptibles d'être engendrées par des manquements à ses devoirs, à ses obligations ou à ses responsabilités.

CODE : 00B5	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Appliquer les mesures de prévention liées à la santé et à la sécurité au travail.	**Contexte de réalisation** - À partir de situations de travail présentant des risques pour la santé et pour la sécurité. - À l'aide de la documentation pertinente. - À l'aide de l'équipement et du matériel nécessaires.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Reconnaître les situations à risque et en désigner les conséquences sur la santé.	1.1 Repérage de toutes sources potentielles ou réelles de danger. 1.2 Désignation des conséquences sur la santé de chacun des risques ou des dangers repérés.
2 Interpréter le contenu des fiches signalétiques et les symboles relatifs aux matières dangereuses utilisées en thanatopraxie.	2.1 Interprétation juste des renseignements fournis et des symboles concernant les contenants de matières dangereuses.
3 Utiliser des techniques de soulèvement et de déplacement des charges lourdes.	3.1 Application adéquate de chacune des techniques.
4 Choisir des mesures de prévention destinées à prévenir la contamination.	4.1 Sélection de mesures pertinentes en fonction des portes de sortie, des modes de transmission et des voies d'entrée propres à chacun des groupes de microorganismes. 4.2 Prise en considération du pouvoir pathogène et du caractère virulent de certains microorganismes ainsi que des facteurs qui affectent la vulnérabilité de l'organisme. 4.3 Prise en considération de la réglementation en vigueur.
5 Choisir des mesures destinées à prévenir ou à réduire des risques d'allergie, d'intoxication et d'accident.	5.1 Choix de mesures appropriées à la nature du risque, aux particularités de la situation et au but recherché. 5.2 Prise en considération des principes d'ergonomie dans l'application des mesures liées à l'organisation du travail.

CODE : 00B6	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Effectuer des opérations de crémation.	**Contexte de réalisation** - À partir de démarches faites par la famille ou les proches d'une personne décédée. - À l'aide de l'équipement et du matériel nécessaires. - À l'aide des documents nécessaires.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Exécuter les étapes préparatoires à la crémation.	1.1 Exécution adéquate et dans un ordre logique de la totalité des étapes préparatoires. 1.2 Application stricte de la loi et des règlements en vigueur. 1.3 Application stricte des mesures d'hygiène destinées à prévenir la contamination. 1.4 Application des mesures de sécurité appropriées au déplacement de charges lourdes et à l'utilisation du four.
2 Traiter les restes calcinés.	2.1 Exécution adéquate du tri et du traitement des cendres. 2.2 Application des mesures de sécurité appropriées à l'utilisation d'appareils.
3 Remplir l'urne.	3.1 Utilisation d'une urne conforme aux règlements en vigueur. 3.2 Remplissage adéquat de l'urne. 3.3 Prise en considération de demandes particulières de la famille ou des proches.
4 Fermer l'urne et l'identifier.	4.1 Scellement adéquat de l'urne. 4.2 Identification de l'urne en fonction de l'identité de la défunte ou du défunt et du lieu de sépulture.

CODE : 00B6	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
5 Déposer, à l'aide du chariot élévateur, l'urne dans l'espace de sépulture.	5.1 Installation correcte et sécuritaire de la plate-forme sur le chariot. 5.2 Installation correcte et sécuritaire de l'urne sur la plate-forme. 5.3 Opération adéquate et sécuritaire du chariot. 5.4 Manipulation adéquate et sécuritaire des plaques d'identification et de scellement des lieux de sépulture. 5.5 Mise en place appropriée de l'urne dans l'espace de sépulture.
6 Entretenir les appareils.	6.1 Lubrification adéquate des appareils aux endroits appropriés. 6.2 Nettoyage adéquat du four crématoire et du broyeur.

CODE : 00B7	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Établir une relation d'aide avec la personne en deuil.	- À partir de situations liées à la planification et à la tenue des funérailles. - À l'aide d'un répertoire de personnes-ressources du réseau professionnel. - À l'aide de documents explicatifs du processus de deuil utilisés comme une source d'aide auprès de la clientèle.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Évaluer l'état émotif de la personne.	1.1 Reconnaissance des affects et des résistances exprimés de façon verbale et non verbale. 1.2 Reconnaissance des attitudes de la personne face à la mort. 1.3 Mise en relation des affects et des attitudes avec les particularités de la situation, le stade de développement psychosocial et l'étape du processus de deuil. 1.4 Utilisation de techniques de communication appropriées. 1.5 Manifestation d'une attitude empathique, respectueuse et authentique envers la personne.
2 Évaluer les besoins socioaffectifs de la personne.	2.1 Évaluation des besoins propres au stade de développement psychosocial et à l'étape du processus de deuil auxquels se situe la personne. 2.2 Manifestation d'une attitude empathique, respectueuse et authentique envers la personne.
3 Utiliser des moyens visant à établir un climat de confiance et à permettre à la personne de vivre ses émotions.	3.1 Utilisation de moyens appropriés à l'état émotif de la personne et aux besoins socioaffectifs qu'elle exprime. 3.2 Prise en considération de facteurs liés aux particularités de la situation.
4 Distinguer les cas qui nécessitent l'aide d'une personne-ressource et les actions à faire dans ces cas.	4.1 Distinction juste des manifestations inhérentes à une situation de deuil compliquée. 4.2 Distinction des éléments qui indiquent l'urgence de procéder à une intervention précise. 4.3 Suggestion d'une personne-ressource ou recours à cette dernière selon les besoins de la personne.

CODE : 00B8	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Accomplir des activités liées à la planification et à la tenue des funérailles.	**Contexte de réalisation** - À partir d'une rencontre avec la famille ou les proches. - À l'aide des contrats, des formulaires et des documents de référence nécessaires. - À l'aide de l'équipement et du matériel nécessaires.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Évaluer les besoins et les attentes de la famille ou des proches.	1.1 Collecte de la totalité des renseignements nécessaires. 1.2 Démonstration de jugement et de respect de sa fonction dans la transmission de l'information. 1.3 Utilisation d'un langage clair, précis et à la portée de la cliente ou du client. 1.4 Démonstration d'empathie, de respect et d'assurance. 1.5 Utilisation de techniques d'approche appropriées aux particularités de la situation.
2 Présenter l'éventail des biens et des services funéraires offerts par l'entreprise.	2.1 Présentation claire et détaillée de la totalité des biens et des services offerts par l'entreprise. 2.2 Démonstration adéquate des biens en stock. 2.3 Utilisation de moyens destinés à faciliter la présentation des biens à une clientèle souvent perturbée émotivement.
3 Prendre connaissance des différents contrats liés aux biens et aux services offerts par l'entreprise.	3.1 Interprétation juste des termes, des conventions et des clauses apparaissant dans les contrats d'acquisition et de financement de biens et de services. 3.2 Relevé précis des aspects du testament et des codicilles ainsi que des données recueillies auprès des représentantes ou des représentants de la succession en ce qui a trait aux dispositions funéraires et aux obsèques de la défunte ou du défunt.

CODE : 00B8	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
4 Rédiger les documents liés au décès.	4.1 Utilisation des documents appropriés. 4.2 Rédaction claire, lisible et sans erreurs de la totalité des renseignements nécessaires. 4.3 Respect des règles de rédaction applicables aux contrats liés aux biens et aux services offerts par une entreprise. 4.4 Application des lois et des règlements en vigueur dans la rédaction des documents.
5 Organiser les funérailles.	5.1 Exécution de la totalité des étapes dans un ordre logique et en fonction de la situation. 5.2 Transmission claire et précise, aux personnes en cause, de la totalité des directives et des renseignements nécessaires. 5.3 Choix complet et judicieux du personnel, de l'équipement et du matériel nécessaires. 5.4 Aménagement approprié du lieu de déroulement du rituel en fonction des attentes de la famille ou des proches. 5.5 Décisions pertinentes et rapides en présence de situations inattendues ou difficiles.

CODE : 00B9	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Concevoir l'organisation structurale et fonctionnelle de l'organisme au regard de la thanatopraxie.	- En présence d'un corps. - À l'aide de volumes de référence. - À l'aide de représentations en couleurs du système cadio-vasculaire et des organes des cavités corporelles.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Situer les vaisseaux sanguins dans chacune des régions corporelles.	1.1 Localisation juste et précise de chacune des artères et des veines en fonction des autres structures de la région.
2 Situer les organes des cavités corporelles par rapport à l'organisation anatomique de chacun des systèmes.	2.1 Localisation juste et précise de chacun des organes. 2.2 Établissement de liens pertinents entre chacun des organes et l'organisation du système anatomique en cause.
3 Relier la structure des vaisseaux sanguins à la dynamique de la circulation et aux échanges liquidiens avec les tissus.	3.1 Établissement de liens pertinents entre les structures des vaisseaux sanguins, le sens de la circulation et les différences de pression enregistrées en différents endroits du système circulatoire. 3.2 Conception juste des échanges se produisant entre les capillaires et les tissus environnants.
4 Concevoir la structure et les caractéristiques du tissu cutané et des muqueuses reliées aux orifices naturels.	4.1 Conception juste de l'organisation structurale des couches de la peau. 4.2 Relevé pertinent des différences entre les caractéristiques d'une peau normale et celles d'une peau soumise à l'influence de différents facteurs. 4.3 Relevé adéquat des caractéristiques des différentes muqueuses.
5 Relier la rigidité cadavérique au phénomène de la contraction musculaire.	5.1 Établissement de liens pertinents entre la contraction musculaire *post mortem* et la contraction musculaire normale.

CODE : 00BA	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Analyser les conséquences de maladies et de traitements sur l'organisme au regard de la thanatopraxie.	**Contexte de réalisation** - En se référant au corps d'une personne décédée. - À partir de données relatives aux causes du décès et à l'état pathologique du corps. - À l'aide de volumes de référence.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Interpréter des abréviations et des termes médicaux relatifs aux différents états pathologiques.	1.1 Interprétation juste des abréviations et des termes liés aux types de maladies les plus courantes et à leurs manifestations.
2 Associer des signes d'états pathologiques aux causes du décès.	2.1 Établissement de liens pertinents entre les signes notés sur le corps et la cause pathologique primaire du décès inscrite dans le bulletin. 2.2 Établissement de liens pertinents entre les signes notés sur le corps et d'autres états pathologiques probables.
3 Relever les modifications anatomo-physiologiques engendrées par les états pathologiques déclarés ou pressentis.	3.1 Énumération des changements structuraux susceptibles d'être engendrés par chacun des états pathologiques retenus au regard de la thanatopraxie. 3.2 Relevé des perturbations d'un organe ou d'un système affecté par les états pathologiques retenus.
4 Déterminer les conséquences engendrées par certains traitements sur le système vasculaire.	4.1 Appréciation judicieuse des modifications engendrées par certaines chirurgies sur la viscosité du sang, l'organisation du réseau sanguin et l'état de ses vaisseaux. 4.2 Appréciation judicieuse des modifications engendrées par des médicaments sur la viscosité du sang et l'état des vaisseaux sanguins.

CODE : 00BB	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Appliquer des principes de chimie aux phénomènes de la thanatopraxie.	- En se référant aux étapes de l'exécution d'une thanatopraxie et aux produits utilisés.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Identifier les propriétés physico-chimiques des produits.	1.1 Identification du comportement physico-chimique des produits en relation avec leur classification chimique. 1.2 Détermination de la toxicité de certaines substances utilisées à l'état pur ou en solution.
2 Concevoir l'action des différentes substances utilisées en thanatopraxie.	2.1 Appréciation juste de l'action des différentes substances sur l'osmose, le pH et la fixation des tissus. 2.2 Appréciation juste de l'action de certaines substances sur la prolifération microbienne. 2.3 Appréciation juste du rôle cosmétique de certaines substances en fonction de leur action sur l'osmose et le pH.
3 Calculer la concentration des solutions à utiliser.	3.1 Utilisation appropriée des différentes unités de concentration en fonction de l'effet recherché. 3.2 Application correcte des règles de la dilution.
4 Concevoir le phénomène chimique de la thanatomorphose des tissus.	4.1 Conception juste du processus évolutif de la cadavérisation. 4.2 Prise en considération des facteurs susceptibles de modifier le processus de dégradation des tissus.

CODE : 00BC	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Relier des phénomènes de physique à l'exécution d'une thanatopraxie.	**Contexte de réalisation** - En se référant à l'exécution des traitements de conservation du corps.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Relier les phénomènes de diffusion et de gravité à la répartition des liquides dans un réseau.	1.1 Analyse judicieuse de l'influence exercée par la pression, le débit, le diamètre du conduit et la viscosité des liquides sur leur écoulement. 1.2 Relevé précis des conséquences engendrées sur le réseau par des modifications de pression, de débit, de diamètre des conduits ou de la viscosité des liquides. 1.3 Détermination des facteurs susceptibles de faciliter ou d'entraver l'écoulement des liquides dans le réseau. 1.4 Évaluation juste de l'effet de gravité sur l'écoulement des liquides dans le réseau.
2 Relier les phénomènes de pression à l'utilisation des pompes hydrauliques et hydromécaniques.	2.1 Prise en considération du rôle du rapport des aires dans l'utilisation des pompes hydrauliques. 2.2 Établissement de liens pertinents entre la pression et la capacité d'aspiration des pompes hydromécaniques.
3 Évaluer les phénomènes de pression et de compression engendrés sur les matériaux.	3.1 Évaluation juste des conséquences de la pression et de la compression sur différents matériaux. 3.2 Détermination des facteurs susceptibles d'entraîner la perte d'élasticité ou la rupture des matériaux.

CODE : 00BD	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Préparer le corps à la thanatopraxie.	- À partir d'une demande faite par la famille ou les proches de la personne décédée. - À l'aide de l'équipement, du matériel et de la documentation nécessaires.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Prendre connaissance des données nécessaires à la préparation du corps.	1.1 Collecte de la totalité des données relatives à l'identité de la défunte ou du défunt, aux causes du décès, au pouvoir légal de procéder à la préparation du corps ainsi qu'aux volontés de la personne décédée et des proches.
2 Évaluer l'état du corps.	2.1 Relevé juste et précis des indices et des signes *ante* et *post mortem* susceptibles d'influer sur le déroulement de la préparation. 2.2 Prise des mesures d'hygiène propres à prévenir la contamination.
3 Exécuter les étapes préalables à la préparation du corps.	3.1 Exécution adéquate de la totalité des étapes. 3.2 Application stricte des mesures d'hygiène et de sécurité appropriées à la manipulation du corps et d'objets contaminés.
4 Désinfecter le corps.	4.1 Utilisation du matériel approprié aux régions et à l'état du corps. 4.2 Exécution adéquate, soignée et ordonnée des étapes de désinfection. 4.3 Application adéquate de la technique de désinfection des orifices et des plaies. 4.4 Utilisation appropriée de l'appareil d'aspiration. 4.5 Application des mesures respectueuses envers le corps.
5 Procéder au rasage et à la coupe des poils du visage.	5.1 Exécution adéquate et soignée du rasage et de la coupe des poils. 5.2 Application des mesures de sécurité appropriées à l'utilisation d'instruments tranchants.

CODE : 00BD	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
6 Fixer les membres supérieurs et certaines parties du visage.	6.1 Exécution adéquate de la technique d'assouplissement de la musculature. 6.2 Fixation correcte des membres et des parties du visage selon la méthode appropriée. 6.3 Modelage approprié du visage et posture adéquate des membres.
7 Terminer le travail.	7.1 Respect des directives reçues relativement au revêtement et à l'entreposage du corps. 7.2 Application stricte des règles usuelles d'hygiène et des normes relatives à l'élimination des déchets biomédicaux. 7.3 Rangement adéquat de l'aire de travail et du matériel utilisé.

CODE : 00BE	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Effectuer l'injection artérielle.	- Sur un corps préalablement préparé. - À partir d'une demande de la famille ou des proches. - À l'aide de l'équipement et du matériel nécessaires. - À l'aide de la documentation appropriée.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Exécuter les étapes préparatoires à l'injection.	1.1 Observation adéquate du degré de fermeté du tissu cutané, de sa coloration et de l'état de sa vascularisation. 1.2 Préparation adéquate de la totalité du matériel en fonction de l'état du corps et du but recherché. 1.3 Choix pertinent des sites d'injection en fonction de l'état du corps. 1.4 Application adéquate et précise de chacune des techniques nécessaires au dégagement des vaisseaux sanguins. 1.5 Application stricte des mesures d'hygiène propres à prévenir la contamination. 1.6 Application des mesures de sécurité appropriées à la manipulation d'instruments tranchants.
2 Appliquer les techniques d'injection et de drainage.	2.1 Utilisation adéquate et sécuritaire de l'appareil d'injection mécanique. 2.2 Application adéquate de la technique de drainage. 2.3 Démonstration de jugement dans l'application de mesures visant à favoriser le passage des fluides. 2.4 Exécution adéquate des manoeuvres de massage. 2.5 Prise des précautions appropriées aux manoeuvres exécutées et à l'état du tégument.

CODE : 00BE	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
3 Évaluer la qualité de l'injection.	3.1 Relevé de toute situation anormale engendrée par des difficultés de diffusion de la solution. 3.2 Intervention rapide et pertinente au moment d'une situation compliquée. 3.3 Obtention d'une correspondance des proportions de la quantité et de la concentration de la solution avec la masse du corps et avec la quantité de drainage obtenue. 3.4 Prise en considération des facteurs fixes et variables liés à la conservation des tissus.
4 Suturer les incisions.	4.1 Vérification de la totalité des hémostases à chacun des sites. 4.2 Application adéquate et ordonnée de la technique de suture. 4.3 Utilisation sécuritaire du matériel.
5 Terminer le travail.	5.1 Application stricte des règles usuelles d'hygiène et des normes relatives à l'élimination des déchets biomédicaux. 5.2 Rangement adéquat de l'aire de travail et du matériel utilisé. 5.3 Consignation exacte des données au registre.

CODE : 00BF	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Traiter les viscères, les cavités, les tissus et les plaies.	- Sur un corps préalablement désinfecté. - À l'aide de l'équipement et du matériel nécessaires.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Évaluer le travail à accomplir.	1.1 Détermination judicieuse des traitements à effectuer en fonction de l'état du corps.
2 Préparer le matériel.	2.1 Préparation adéquate de la totalité du matériel nécessaire. 2.2 Application des mesures de sécurité appropriées à la manipulation d'instruments tranchants.
3 Retirer des substances corporelles et étrangères.	3.1 Utilisation adéquate et sécuritaire de l'appareil d'aspiration et des instruments. 3.2 Exécution adéquate et ordonnée de l'aspiration des substances dans chacune des cavités corporelles. 3.3 Exécution adéquate de la technique de retrait des substances à traiter de façon particulière. 3.4 Application intégrale des normes relatives à l'élimination des déchets biomédicaux.
4 Injecter et appliquer des produits de conservation à l'ensemble des tissus.	4.1 Injection et application des produits en quantité suffisante et de manière adéquate.
5 Appliquer des méthodes de fermeture des orifices, des coupures ou d'autres lésions corporelles.	5.1 Choix judicieux de la méthode de fermeture en fonction de la région et des particularités des structures corporelles. 5.2 Application adéquate de chacune des méthodes de fermeture. 5.3 Application stricte des mesures d'hygiène et de sécurité appropriées au danger de contamination et de blessures.

CODE : 00BF	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
6 Traiter les plaies.	6.1 Choix judicieux des produits en fonction de la nature et de la localisation de la plaie. 6.2 Application adéquate de la méthode de traitement. 6.3 Application stricte des mesures d'hygiène et de sécurité liées à l'utilisation de produits toxiques et à la présence d'infection.
7 Terminer le travail.	7.1 Application stricte des règles usuelles d'hygiène et des normes relatives à l'élimination des déchets biomédicaux. 7.2 Rangement adéquat de l'aire de travail et du matériel utilisé. 7.3 Consignation exacte des données au registre.

CODE : 00BG	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Restaurer et préparer le corps pour l'exposition.	- Sur un corps préalablement désinfecté. - À partir des données relatives à l'état du corps et aux attentes de la famille ou des proches. - À partir d'une photo de la personne défunte. - À l'aide de l'équipement, du matériel et de la documentation nécessaires.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Évaluer le travail à accomplir.	1.1 Relevé complet des structures et des aspects à modifier, à corriger ou à reconstruire. 1.2 Évaluation juste du travail à effectuer et des résultats anticipés. 1.3 Prise en considération de l'état du corps, des attentes de la famille ou des proches et du moment fixé pour l'exposition.
2 Préparer le matériel.	2.1 Préparation adéquate des instruments, des accessoires et des produits en fonction des techniques à utiliser et des effets recherchés.
3 Exécuter les techniques de restauration.	3.1 Utilisation de techniques appropriées à l'état du corps et au but recherché. 3.2 Application adéquate de chacune des techniques. 3.3 Respect des formes et des proportions des régions ou des structures restaurées en fonction des caractéristiques morphologiques de la personne défunte ou de celles de l'être humain. 3.4 Mariage adéquat des surfaces restaurées avec les surfaces non restaurées. 3.5 Application des mesures d'hygiène et de sécurité visant à prévenir la contamination et les blessures.

CODE : 00BG	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
4 Procéder aux soins esthétiques.	4.1 Exécution de soins pertinents en fonction des attentes de la famille ou des proches et des limites engendrées par la restauration. 4.2 Absence de démarcation dans l'application des produits de maquillage. 4.3 Résultat harmonieux du maquillage compte tenu des aspects à camoufler et des caractéristiques morphologiques de la personne.
5 Présenter à la famille ou aux proches le résultat obtenu.	5.1 Explications exactes, claires et concises des interventions effectuées. 5.2 Réponses pertinentes par rapport aux commentaires reçus. 5.3 Démonstration d'empathie, de tact et de respect. 5.4 Exécution des retouches possibles dans le cas d'attentes non comblées.
6 Terminer le travail.	6.1 Application stricte des règles usuelles d'hygiène et des normes relatives à l'élimination des déchets biomédicaux. 6.2 Rangement adéquat de l'aire de travail et du matériel utilisé. 6.3 Consignation exacte des données au registre.

CODE : 00BH	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Effectuer des activités de gestion d'une entreprise.	**Contexte de réalisation** - En se référant à une entreprise de services funéraires. - À partir de données comptables et de pièces justificatives. - À l'aide d'un micro-ordinateur et d'un logiciel de comptabilité. - À l'aide de la documentation nécessaire.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Effectuer des opérations comptables.	1.1 Production exacte et complète des différentes pièces justificatives à émettre. 1.2 Enregistrement exact et complet des données aux journaux et aux livres comptables appropriés. 1.3 Établissement adéquat et aux moments appropriés de la balance de vérification, préparation des écritures de régularisation et de fermeture. 1.4 Production d'un chiffrier et des états financiers correspondant à la balance de vérification.
2 Effectuer des activités liées à la gestion des stocks.	2.1 Exécution adéquate et dans un ordre logique de chacune des étapes du processus d'achat des biens. 2.2 Exécution correcte et dans un ordre logique des étapes de réception et d'entreposage de la marchandise. 2.3 Respect de la politique et des règles de l'entreprise.
3 Effectuer des activités liées à la promotion des services et des biens.	3.1 Choix judicieux des activités en fonction du budget de l'entreprise et des biens et des services à offrir. 3.2 Prise en considération, dans le choix des activités de promotion, des facteurs liés à la réglementation, à l'emplacement, la taille et la notoriété de l'entreprise, aux expériences antérieures de publicité ainsi qu'aux particularités de la clientèle.

CODE : 00BH	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
4 Utiliser des techniques de vente de biens et de services.	4.1 Respect de la politique et des règles de l'entreprise. 4.2 Utilisation de techniques de vente appropriées au type de biens ou de services et aux besoins de la cliente ou du client. 4.3 Manifestation d'une attitude empathique, respectueuse et conforme aux règles de l'éthique.
5 Effectuer des activités liées à la gestion et à la supervision du personnel.	5.1 Évaluation juste des besoins en ressources humaines. 5.2 Application adéquate des techniques d'engagement et de congédiement. 5.3 Attribution judicieuse des tâches au personnel en poste. 5.4 Utilisation de techniques de communication visant à établir des rapports harmonieux avec le personnel et à informer adéquatement celui-ci de la politique et des directives de l'entreprise.
6 Planifier la démarche à suivre dans la création ou l'achat d'une entreprise.	6.1 Choix judicieux de la forme juridique de l'entreprise à créer et des personnes-ressources aptes à orienter sa démarche. 6.2 Exécution correcte et ordonnée de chacune des étapes de la démarche de création ou d'achat d'une entreprise. 6.3 Rédaction appropriée des différents formulaires liés à la forme juridique de l'entreprise.

CODE : 00BJ	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Participer à la prestation de services de thanatologie.	- En situation réelle de travail. - Avec les membres du personnel de l'entreprise. - Sous la supervision d'une personne désignée à cet effet.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Participer à la planification et à l'organisation de funérailles.	1.1 Participation adéquate aux différentes étapes de planification et d'organisation. 1.2 Respect de la politique et des modalités de fonctionnement de l'entreprise. 1.3 Manifestation d'initiative et de jugement dans ses décisions. 1.4 Démonstration d'une capacité à travailler en équipe.
2 Participer au transfert de personnes défuntes.	2.1 Respect des règles de l'éthique et des limites de sa fonction. 2.2 Manifestation de jugement dans ses décisions. 2.3 Utilisation de techniques de communication appropriées aux situations rencontrées. 2.4 Respect de la réglementation en vigueur et des modalités de fonctionnement de l'entreprise. 2.5 Démonstration d'efficacité et de délicatesse dans l'exécution des manoeuvres. 2.6 Manifestation d'un souci à présenter constamment une image professionnelle. 2.7 Application des règles de sécurité liées au déplacement des corps et de l'équipement.
3 Participer à la préparation et au déroulement des funérailles d'une personne défunte.	3.1 Participation adéquate aux étapes de préparation et de déroulement des funérailles. 3.2 Respect des directives et des consignes reçues. 3.3 Démonstration de ponctualité et du sens de l'organisation. 3.4 Utilisation judicieuse et soignée de l'équipement et du matériel. 3.5 Utilisation de techniques de communication appropriées aux personnes et aux situations.

CODE : 00BJ	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
4 Participer à la mise en enfeu ou à la mise en terre du cercueil.	4.1 Exécution correcte des manoeuvres effectuées. 4.2 Application stricte des mesures de sécurité. 4.3 Démonstration d'un comportement calme, discret et respectueux. 4.4 Manifestation d'un souci à présenter constamment une image professionnelle. 4.5 Démonstration d'une capacité à travailler en équipe.
5 Participer à différentes tâches liées à la conservation des corps.	5.1 Démonstration de disponibilité et d'intérêt pour le travail demandé. 5.2 Manifestation d'un souci à accomplir correctement son travail. 5.3 Démonstration d'une capacité à travailler en équipe.

CODE : 00BK	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Effectuer des thanatopraxies.	- En situation réelle de travail. - Sur des corps requérant des traitements de conservation. - À l'aide de l'équipement, du matériel et de la documentation nécessaires.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Planifier son travail.	1.1 Planification adéquate du travail en fonction des ententes déjà conclues, de l'état des corps sur place et des moments fixés pour leur exposition ou pour les funérailles. 1.2 Prise en considération des demandes particulières ou du rituel des familles.
2 Préparer son travail.	2.1 Application des règles d'hygiène et de sécurité visant à prévenir la contamination et les blessures. 2.2 Exécution correcte des vérifications relatives à l'identité de la défunte ou du défunt et au pouvoir légal de procéder aux traitements. 2.3 Relevé pertinent des causes du décès, de l'état du corps et d'autres indices susceptibles d'influer sur le déroulement des traitements. 2.4 Choix approprié des appareils, des instruments, des accessoires ainsi que des produits de traitement et de désinfection. 2.5 Disposition appropriée de la table de traitement et du matériel en fonction de l'efficacité recherchée, de l'économie de temps et de mouvement et du respect des règles d'ergonomie.
3 Préparer le corps à recevoir les traitements de conservation.	3.1 Exécution adéquate et ordonnée de chacune des étapes que nécessitent l'état du corps et les traitements ultérieurs. 3.2 Application stricte des mesures d'hygiène destinées à prévenir la contamination. 3.3 Application de mesures respectueuses envers le corps. 3.4 Application des mesures de sécurité appropriées à l'utilisation d'instruments tranchants.

CODE : 00BK	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
4 Appliquer les traitements de conservation du corps.	4.1 Exécution adéquate de chacune des techniques dans un laps de temps raisonnable en fonction de la complexité du cas, des normes de qualité à respecter et du travail en attente. 4.2 Utilisation appropriée et sécuritaire des appareils et des instruments. 4.3 Application intégrale des normes relatives à l'élimination des déchets biomédicaux. 4.4 Manifestation de jugement dans l'évaluation de la qualité des traitements effectués.
5 Préparer le corps à l'exposition, au transport ou à la sépulture.	5.1 Évaluation judicieuse du travail à effectuer et des résultats anticipés. 5.2 Application adéquate des techniques. 5.3 Obtention d'un résultat satisfaisant compte tenu de l'état du corps, des résultats anticipés et du moment fixé pour l'exposition, l'acheminement du corps ou la sépulture.
6 Terminer le travail.	6.1 Désinfection et rangement adéquats de l'aire de travail ainsi que de l'équipement et du matériel utilisés. 6.2 Respect des normes relatives à l'élimination des déchets biomédicaux. 6.3 Rédaction claire et précise des documents relatifs au travail effectué.

CODE : 00BL	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Assurer des services de thanatologie.	- En milieu réel de travail. - Avec la collaboration du personnel de l'entreprise plus particulièrement au moment du transport des personnes décédées, et du déroulement des funérailles. - À partir des lois et des règlements en vigueur.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Planifier le travail.	1.1 Planification adéquate en fonction des arrangements funéraires déjà conclus et des demandes ponctuelles qui surviennent. 1.2 Prise en considération des particularités et du caractère prioritaire de chacune des situations dans l'organisation de son travail.
2 Préparer le travail.	2.1 Collecte de l'ensemble des données nécessaires à l'exécution des tâches. 2.2 Préparation adéquate de l'équipement, du matériel et des documents nécessaires. 2.3 Transmission claire et précise de renseignements pertinents aux personnes appropriées.
3 Effectuer le travail.	3.1 Exécution correcte de chacune des tâches. 3.2 Manifestation d'autonomie et de jugement dans les décisions. 3.3 Respect de la réglementation en vigueur et des modalités de fonctionnement de l'entreprise. 3.4 Respect des règles d'hygiène, de sécurité et de l'éthique professionnelle. 3.5 Manifestation d'une attitude d'écoute, d'empathie et de respect envers la famille et les proches. 3.6 Démonstration d'un souci à satisfaire les attentes de la famille et des proches et à présenter une image professionnelle. 3.7 Démonstration d'une capacité à répondre à des demandes urgentes et à travailler en équipe. 3.8 Manifestation de calme et de réaction rapide dans les situations imprévues.

CODE : 00BL	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
4 Terminer le travail.	4.1 Rédaction adéquate de chacun des documents pertinents. 4.2 Acheminement des documents aux personnes en cause et aux moments appropriés. 4.3 Démonstration d'ordre et de propreté pendant le rangement de l'aire de travail et du matériel.

Éducation

Québec

17-1960-01